

un projet pour notre territoire



Communauté
d'Agglomération

diagnostic

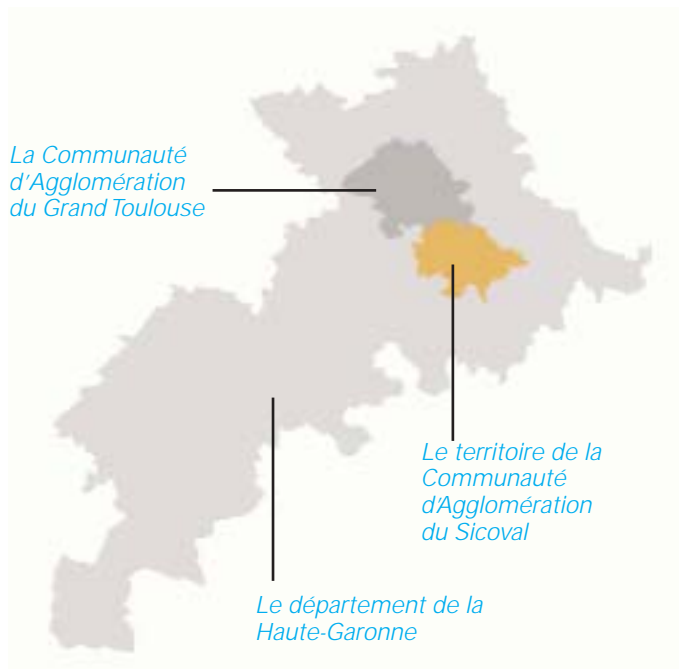
Développement durable



document de synthèse



Développement durable : le Sicoval s'engage



Un projet pour notre territoire

Le Conseil de Communauté a décidé d'engager le Sicoval dans une démarche de développement durable et d'élaborer, en 2003, un Agenda 21 local (21 comme 21ème siècle). Il s'agit donc de définir un programme d'actions qui réponde à nos besoins présents tout en permettant aux générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Un tel programme porte sur tous les aspects de la vie locale (économie, environnement, socio-culturel). Il oriente la politique du Sicoval pour les années à venir.

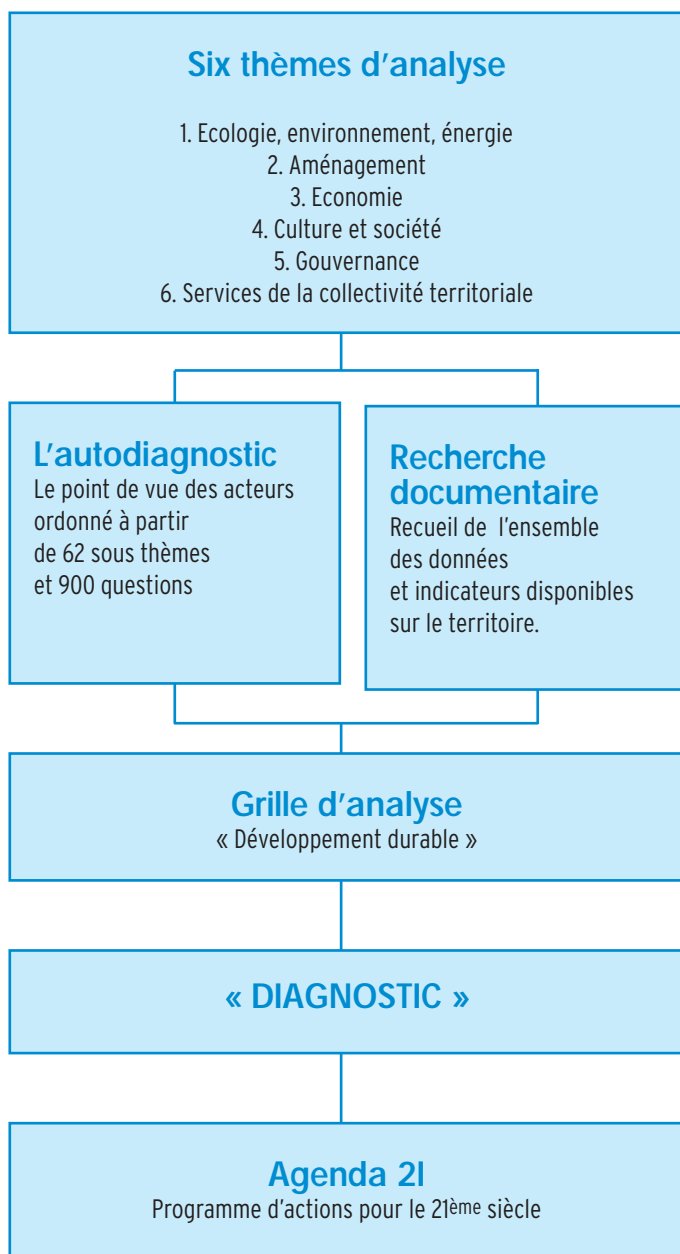
Un diagnostic à partager

Préalable indispensable, un « diagnostic de développement durable » a été réalisé cet automne, associant élus et techniciens. Il a été mené par l'Agence Régionale Pour l'Environnement et le bureau d'études IDE Environnement, avec le soutien financier du Conseil Régional. Ce diagnostic a permis de dresser un état des lieux du territoire et d'évaluer l'action du Sicoval. Ses résultats nous permettent aujourd'hui de repérer les enjeux, de fixer des objectifs et d'élaborer l'Agenda 21 du Sicoval. Ce document vous en présente la synthèse.

NB: le diagnostic réalisé porte sur 35 communes (situation en 2002) alors que le Sicoval en compte aujourd'hui 36.



Un diagnostic développement durable pour appréhender le territoire



Le développement des territoires

L'action politique au service des territoires se heurte aujourd'hui à deux obstacles majeurs :

- La complexité croissante des problèmes à traiter, qui résulte de nouvelles contraintes techniques, réglementaires et sociales et qui rend la réalité d'un territoire toujours plus difficile à appréhender,
- L'interdépendance des phénomènes en jeu qui conduit les responsables à s'interroger sur la pertinence des politiques sectorielles, qui ont prévalu jusqu'à présent dans le domaine de l'action publique.

L'approche développement durable

En effet, peut-on par exemple engager aujourd'hui une politique volontariste en matière économique sans en envisager toutes les conséquences en termes de circulation, de transport, de production de déchets, de pollution de l'air, d'accroissement de la population et des demandes de services collectifs qui en résultent nécessairement ?

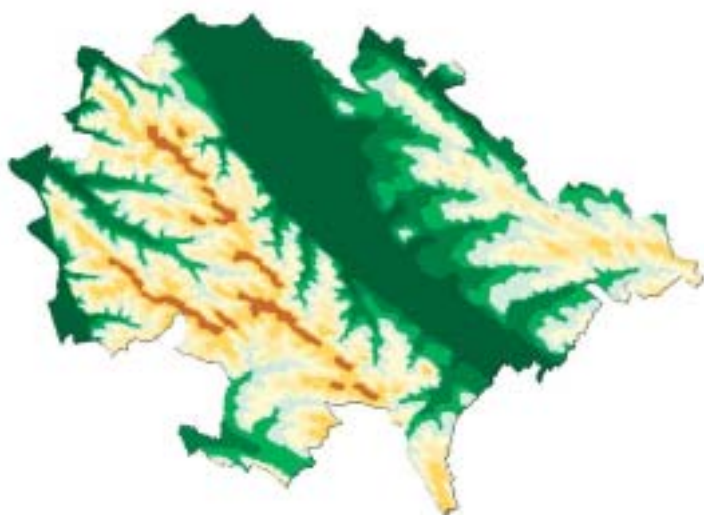
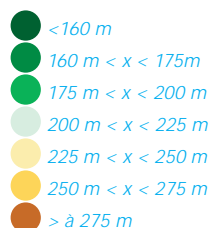
Le concept de développement durable, appliqué à la gestion du territoire, apparaît ainsi comme une réponse pertinente face à la complexité et à la pression des événements. Il s'agit de maîtriser le développement dans ses différentes dimensions environnementale, économique et sociale. Ce qui exige une approche globale et systémique.

La connaissance au service de l'action

Un diagnostic développement durable s'inscrit obligatoirement dans une telle perspective globalisante. La démarche consiste à recueillir toutes les données et toutes les informations qui permettent d'appréhender la réalité d'un territoire dans toutes ses composantes et dans toute sa complexité.

La connaissance, acquise à partir d'indicateurs objectifs et de l'expérience des acteurs, représente alors la base sur laquelle peut s'engager le projet de territoire. Elle permet l'élaboration d'un Agenda 21, aboutissement logique du diagnostic développement durable.

Un territoire vaste et cohérent



La géographie physique du territoire

Une vallée, axe historique de communication

Partant du sud-est de l'agglomération toulousaine, le territoire du Sicoval longe la vallée de l'Hers et s'étend de part et d'autre de cet axe de circulation et d'échanges historique, qui relie la région toulousaine à la méditerranée. Route nationale, autoroute, voie ferrée, canal du midi : la densité des voies de communication témoigne de l'importance de cet axe qui renforce la cohérence géographique du territoire : une vallée qui suit un cours d'eau, encadrée par des coteaux qui en marquent la limite.

Une richesse : l'espace

Avec une densité de population de 232 habitants au kilomètre carré, l'agglomération du Sicoval, forte de ses 35 communes et de ses 60 000 habitants, dispose d'un territoire vaste qui constitue un atout indéniable pour son développement. L'étendue et la diversité des surfaces disponibles permettent en effet d'orienter les activités et d'influer sur les dynamiques de population, tout en préservant l'environnement, la qualité de vie et les possibilités de développement pour les générations futures.

Des espaces naturels et agricoles associés aux infrastructures urbaines

Si plus de 60 % de l'espace sont réservés aux espaces agricoles et naturels, le Sicoval dispose également des infrastructures urbaines de haut niveau associées à celles de la 4^{ème} agglomération française, le tout assurant une qualité de vie particulièrement attractive.

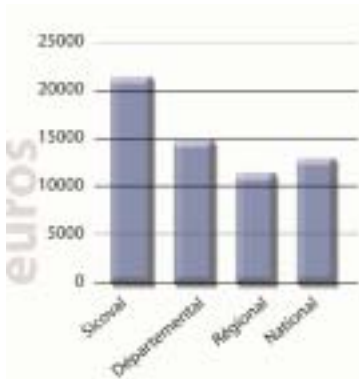
La répartition de l'espace sur le territoire



	Densité (hab/km ²)
C.A du Grand Toulouse	1631
C.A du Sicoval	232
Toulouse	3367
Département	166
Région	56
France	108

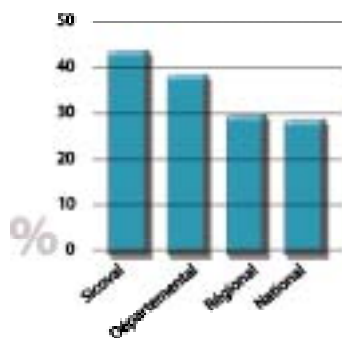
Source : Insee, recensement de la population de 1999

Une population plutôt jeune, aisée, et active



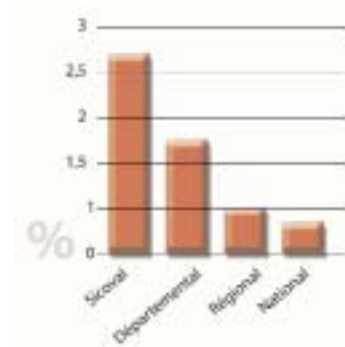
Niveaux des revenus nets moyens imposables

Ces trois diagrammes indiquent les niveaux de revenu et de formation, de la population du Sicoval ainsi que le taux annuel d'évolution de la population, comparés aux moyennes départementales, régionales et nationales.



Pourcentage de la population de plus de 15 ans ayant le bac

Source des graphes : Insee, Recensement de la population 1999



Taux d'évolution annuel de la population

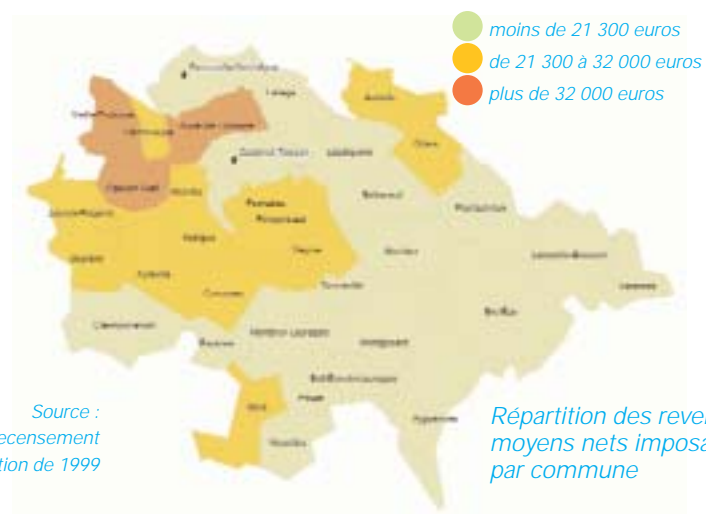
Signes extérieurs de richesse

Fruit de son attractivité et de son développement économique, le Sicoval est composé d'une population aisée, active et bénéficiant d'un très bon niveau de formation. C'est aussi une population jeune, dans laquelle la part des moins de 20 ans, ainsi que celle des quadragénaires, sont plus importantes qu'ailleurs.

Quand on la compare aux moyennes départementales, régionales et nationales, on peut observer en effet que cette population présente des niveaux de revenu et de formation élevés, un taux d'activité supérieur, un taux de chômage inférieur, un taux de bénéficiaires du RMI très largement en dessous.

D'autre part, le solde global montre qu'elle est en forte augmentation. Le territoire attire de nouveaux habitants et les foyers qui y sont déjà installés s'agrandissent. Cette population illustre ainsi le concept de « rurbain », qui confère au territoire une géographie humaine globalement homogène, dont les attentes sont, somme toute, identiques.

Cette population plutôt privilégiée et cette démographie globalement favorable sont porteuses d'avenir. Elles ne doivent cependant pas masquer certaines disparités dans la répartition des niveaux de revenus, dans celles des activités et dans les dynamiques d'implantation des populations.



Données Socio-économiques

	Sicoval	Départemental	Régional	National
Revenu moyen annuel, net imposable (euros)	21716	14816	11472	13272
Taux d'activité (%)	60.65	56.3	52.7	55.2
Taux de chômage (%)	8.35	13.9	12.7	12.8
Taux de RMistes pour 1000 hab	13.93	42.3	35.6	
% pop de plus de 15 ans ayant le Bac	44.86	39.64	30.92	29.78

Données démographiques

	Sicoval	Départemental	Régional	National
Part des moins de 20 ans (%)	25.99	22.87	21.8	24.57
Part des 40-59 ans (%)	29.9	25.71	26.04	25.96
Part des 60-74 ans (%)	10.79	12.1	15.45	13.6
Solde naturel (%)	0.61	0.44	0.05	0.36
Solde migratoire (%)	1.79	0.92	0.5	0.01
Taux d'évolution annuel de la population (%)	2.41	1.37	0.54	0.37

Un territoire marqué par des disparités mais une dynamique porteuse

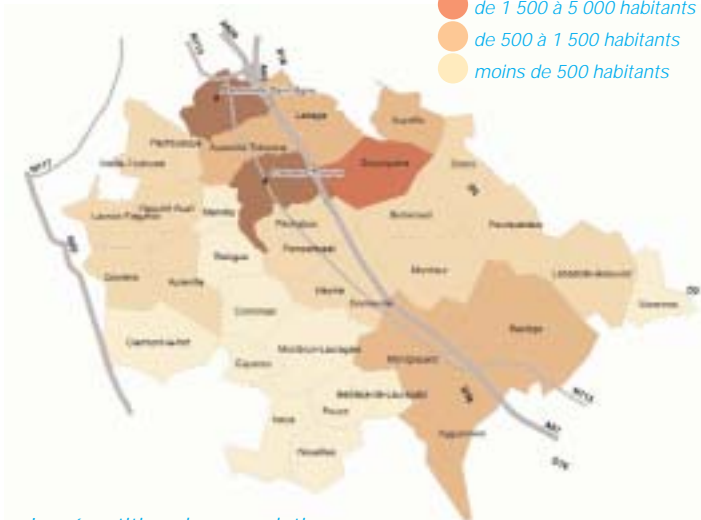
- Plus de 10 000 habitants
- de 5 000 à 10 000 habitants
- de 1 500 à 5 000 habitants
- de 500 à 1 500 habitants
- moins de 500 habitants

La répartition des populations et des activités

Les 35 communes qui constituent le Sicoval présentent de fortes disparités, allant des communes à forte densité urbaine, qui jouxtent l'agglomération toulousaine aux villages tranquilles du Lauragais. Les activités économiques et la richesse des revenus se concentrent au nord-ouest du territoire. Alors que les afflux de populations nouvelles convergent plutôt vers les communes de la deuxième et de la troisième couronne.

Ces déséquilibres et ces disparités résultent de nombreux facteurs : le poids de l'agglomération toulousaine, l'attrait des espaces disponibles, le prix du foncier, qui orientent les flux migratoires et l'implantation des populations. La présence de voies de communication structurantes ont forcément accentué toutes ces tendances.

Le territoire apparaît ainsi marqué par des tensions, liées à ses disparités. La maîtrise de son développement est perçue comme un enjeu majeur. Le Sicoval en a pleinement conscience. En se constituant en Communauté d'Agglomération, en établissant et en élargissant ses domaines de compétences, il s'est donné les moyens de concrétiser cette ambition de développement maîtrisé.



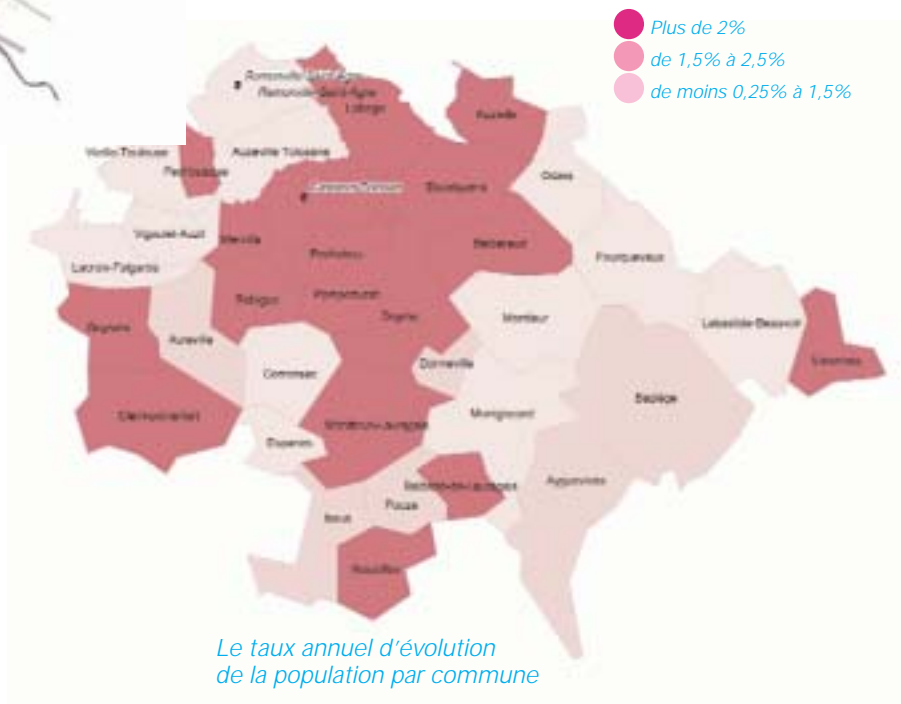
La répartition des populations par commune



La répartition des activités par commune

Disparités et dynamique des populations
Ces trois cartes mettent en évidence les disparités intervenant au niveau des revenus, des activités et des afflux de population.

Source des cartes:
Insee, Recensement de la population 1999



Le taux annuel d'évolution de la population par commune

Une Communauté d'Agglomération au service du territoire et de ses habitants

Les compétences du Sicoval

Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Transports et déplacements
- Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire
- Politique de la ville

Compétences optionnelles

- Voirie et stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, collecte, traitement et valorisation des déchets
- Équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire

Autres compétences

- Actions en matière de développement rural
- Actions en matière d'emploi
- Réseaux de télécommunication

Compétences supplémentaires

- Actions en matière d'animation et de coordination de la vie locale
- Services aux communes

Une organisation fondée sur des principes démocratiques

La Communauté d'Agglomération du Sicoval s'articule autour de compétences, donc de responsabilités et de champs d'actions, dont l'objectif est, selon les termes de ses statuts fondateurs, « de créer un espace de solidarité en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement urbain, rural et d'aménagement du territoire ».

En tant que Communauté d'Agglomération, le Sicoval dispose donc d'organes où est représenté l'ensemble des communes adhérentes. Elles participent ainsi à la prise de décision qui engage à la fois le quotidien et l'avenir du territoire. 310 conseillers municipaux participent au sein de 15 commissions et interviennent dans le cadre d'un processus de réflexion préparatoire aux décisions. Après avis et arbitrage en bureau, celles-ci sont soumises à l'approbation du conseil de communauté, qui regroupe 112 membres. En outre, l'ensemble est doté de services importants qui comptent à ce jour 130 salariés, organisés en 6 directions.

Un besoin d'adhésion et d'appropriation

D'un strict point de vue formel, un tel système semble devoir garantir le caractère démocratique de la prise de décision et la prise en compte de l'intérêt général. Les commissions thématiques réfléchissent et préparent les décisions. Le bureau opère les arbitrages indispensables, le conseil de communauté vote et les services mettent en application les décisions.

Mais dans la pratique, la complexité des problèmes à traiter, parfois même leur nouveauté liée à une prise de compétence récente, ainsi que le déficit d'information et la lourdeur de l'organisation, semblent nuire à la transparence des décisions. Il en résulte un besoin réel d'adhésion et d'appropriation, qui doit être pris en compte et nécessite certaines évolutions

Les commissions du Sicoval

- Développement économique
- Finances
- Équipements services aux communes et travaux
- Développement rural
- Communication
- 4 communes
- Aménagement de l'espace
- Collecte, traitement et valorisation des déchets
- Environnement
- Solidarité, cohésion sociale et emploi
- Culture, sport et citoyenneté
- Transport et déplacement

Commissions réglementaires

- Commission technique paritaire
- Appel d'offres
- Charges transférées

Les 7 points clés du diagnostic

1/Des compétences « historiques »

Le Sicoval s'est forgé autour d'un objectif d'aménagement du territoire et de développement économique. Dans ce domaine, l'expérience et la compétence de ses services en font un modèle pour l'extérieur. Reste qu'aujourd'hui, au regard du développement durable, sa politique économique apparaît trop ciblée. Marquée par une culture de l'offre, elle tend à privilégier certains types d'activités et se caractérise en outre par une prise en compte parcellaire des impacts environnementaux. Une politique de rééquilibrage a été engagée. Mais elle doit faire face à un contexte économique national difficile.

2/De réelles capacités d'actions et d'engagement

Transport, emploi, gestion des déchets, programme rivières, chemins de randonnées, contrats territoriaux d'exploitation, assistance logistique aux communes : dans un certain nombre de domaines, le Sicoval témoigne de réelles capacités de moyens, d'actions et de ressources. Ces interventions résultent d'engagements passés ou d'opportunités relayées par des volontés individuelles fortes. Elles doivent s'inscrire dans un projet territorial de développement durable à formuler clairement.

3/Des nouvelles compétences à positionner

Sur un certain nombre de compétences nouvellement acquises, le Sicoval marque le pas. Cette position en retrait peut s'expliquer par la nouveauté des problèmes à traiter et le manque d'expérience qui en découle. Par ailleurs, force est de constater la faiblesse des moyens dédiés à ces nouvelles compétences, ainsi qu'un certain niveau de dispersion organisationnelle. Enfin, l'articulation et la complémentarité entre le niveau communal et le niveau intercommunal restent à affiner. L'affirmation de la vision commune d'un avenir partagé permettra au Sicoval de mettre en oeuvre plus facilement ses nouvelles missions.

4/Les richesses du territoire

Elles ne sont pas toujours perçues comme telles. Parfois même, elles paraissent sous-évaluées. Mais les atouts du Sicoval n'en sont pas moins réels. Ils tiennent tout à la fois à la cohérence géographique du territoire et à son échelle humaine, à la répartition et à la diversité de ses espaces, à sa notoriété et à son image à l'extérieur, à son dynamisme économique et à son niveau d'activité, aux ressources de sa population et à la vitalité de son tissu associatif.

5/Des disparités et des tensions

Le territoire reste marqué par la diversité des situations communales, des tensions sur le foncier et des demandes toujours de plus en plus fortes en matière d'infrastructures collectives.

6/La volonté de progresser et la conscience des enjeux

Si les difficultés de fonctionnement sont réelles, elles résultent avant tout de la lourdeur des processus de décision et d'une organisation qui reste à construire dans la perspective d'un projet territorial commun. La qualité des acteurs ne saurait donc être mise en cause, ni les compétences des services, qui ont dû, par ailleurs, gérer une croissance rapide. Au contraire, la volonté de progresser est réelle, tout comme la conscience des enjeux. Des exigences et des attentes existent. Elles plaident en faveur d'un avenir commun, vers lequel la mise en oeuvre de ce diagnostic ouvre la voie.

7/Information - évaluation

Le déficit de procédures de recueil de l'information et de processus d'évaluation est réel. Les données permettant d'appréhender le territoire, de mieux cerner les problèmes posés, d'orienter l'action et d'en évaluer l'impact font défaut. Ce déficit de connaissances crée un décalage entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, entre ceux qui connaissent leurs dossiers et les responsables nouvellement élus. L'insuffisance d'appréhension objective des réalités, par une mise en commun des données de références, nuit à une compréhension commune des enjeux et à une appropriation collective des décisions.

Le Sicoval à la croisée des chemins

Quelles perspectives

Un projet territorial cohérent, fondé sur des valeurs partagées et des objectifs communs, doit être affirmé et élargi. Il s'agit de se projeter vers l'avenir dans une perspective de développement durable. L'élaboration d'un Agenda 21 local, sur lequel pourra s'appuyer le contrat d'agglomération, en représente la première étape. Mais des inerties existent, dont il faut prendre pleinement conscience. Le Sicoval se retrouve donc à la croisée des chemins. Deux voies s'offrent à lui.

Repli et stagnation

Le repli sur les compétences historiques et la poursuite des pratiques actuelles permettraient d'éviter, du moins dans un premier temps, les débats difficiles et les nouveaux problèmes à résoudre. Mais une telle voie porte en elle les germes de la stagnation. L'absence de projets structurants laissera les communes démunies et isolées face aux besoins des populations et aux pressions multiples, liées à la croissance de l'aire toulousaine. Elles devront subir le développement plutôt que de le maîtriser. Comme autant de prémisses à une phase de stagnation annoncée, la légitimité du Sicoval pourra alors être remise en cause, et sa cohésion territoriale menacée.

Vers un développement durable du territoire

La seconde voie s'inscrit dans un projet territorial de développement durable. Elle exige un travail de clarification de la ligne de partage entre les actions communales et celles relevant de l'intérêt communautaire. Elle nécessitera sans nul doute une redéfinition des procédures de décision et un redéploiement des moyens. Seul un processus d'animation et de concertation en permettra la mise en œuvre. Mais le Sicoval dispose de tous les atouts pour élaborer ce projet collectif, au service de tous ceux qui vivent sur le territoire, de tous ceux qui l'animent et le font vivre.

Forces et opportunités

- Les services de la Communauté d'Agglomération avec des compétences historiques bien en place et des capacités d'interventions réelles.
- L'envie de progresser et la compréhension des enjeux.
- Les richesses du territoire, en termes de cohérence géographique, de diversité de l'espace, de patrimoine naturel et culturel.
- Le tissu économique, avec des activités de renommée internationale, et les voies de communication.
- La population, avec une démographie favorable et un réseau associatif particulièrement actif

Faiblesses et menaces

- La difficulté à mettre en œuvre les compétences nouvelles et le flou qui subsiste dans l'articulation entre le niveau communal et le niveau intercommunal.
- La lourdeur des processus de décision, l'absence d'une culture de l'information et d'évaluation au service de l'action.
- La diversité des situations communales, les tensions sur le foncier, les problèmes de transport et l'émergence de nouveaux besoins en termes de services collectifs.
- L'absence d'un conseil de développement et le manque d'un document de référence définissant clairement la stratégie.

L'Agenda 21 Local, un programme communautaire de développement durable

Les étapes clés de l'élaboration d'un Agenda 21 local

Etape préliminaire :

Diagnostic Développement Durable du Territoire / Etat des lieux

Phase 1 :

Mise en place de la concertation (information / identification des acteurs / définition et organisation des différents modes de concertation selon les différents types d'acteurs)

Phase 2 :

Identification collective des enjeux du territoire - Formulation des objectifs et détermination des actions et moyens associés

Phase 3 :

Élaboration de l'Agenda 21 local

Phase 4 :

Adoption et publication de l'Agenda 21 local

Phase 5 :

Mise en place du processus d'évaluation et de suivi des actions inscrites dans l'Agenda 21 local / communication associée

L'Agenda 21 Local : une étape clé

La réalisation de l'Agenda 21 Local du Sicoval constitue une étape clé. Il ne s'agit pas de réaliser un document de plus qui répondrait tout au plus à un effet de mode. Il s'agit de mettre en place les conditions d'un processus de progrès qui conduira les acteurs actuels et futurs du territoire à prendre en compte et réaliser, de mieux en mieux, le cahier des charges d'un développement durable.

Le Programme Communautaire comme traduction opérationnelle d'un Développement Durable

A l'heure où le Projet d'Agglomération s'affine dans le contexte de l'aire urbaine toulousaine, le Sicoval doit mettre en place les conditions d'émergence d'un Programme Communautaire de Développement Durable qui constituera l'Agenda 21 Local du Sicoval et la traduction opérationnelle du Projet d'Agglomération. Prenant la forme d'un plan d'actions, il exprimera concrètement le projet commun qui structurera l'avenir du territoire et le fonctionnement de ses différentes institutions.

La Gouvernance comme premier chantier

Dans cette perspective et au regard du diagnostic réalisé, la gouvernance constitue la thématique prioritaire. Mise en place du Conseil de Développement, travail des commissions pour la définition d'un projet collectif partagé, définition d'un programme « politique » pour les prochaines années, hiérarchisation, expression des plans d'actions sous la forme du Programme Communautaire, définition des processus de suivi et d'évaluation,... le chantier est vaste. Le Sicoval dispose des ressources pour mener à bien une telle tâche. Il perpétuera ainsi sa tradition d'innovation et d'excellence en mettant ses ressources humaines au service de son territoire et des générations futures.

GLOSSAIRE

Développement durable

Expression d'une gestion cohérente et solidaire d'un espace et d'un patrimoine social, culturel, économique et écologique. Le développement durable vise à assurer la meilleure qualité de vie possible aux habitants de cet espace et aux générations futures. Selon le rapport Brutland*, « le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins ».

Agenda 21 local

Processus par lequel les collectivités locales et les territoires (élus et techniciens) travaillent en partenariat avec tous les acteurs de la communauté (citoyens, associations, groupes divers) pour élaborer un plan d'actions concrètes visant au développement durable de leur territoire.

Gouvernance

Art ou manière de gouverner qui vise un développement économique, social, environnemental et institutionnel durable, en maintenant un sain équilibre entre les élus, l'Administration, la société civile et le marché économique.

Approche systémique

Approche par la modélisation pour la maîtrise de l'action, de l'intervention des hommes dans et sur les systèmes techniques, économiques, sociaux qu'ils conçoivent, animent et transforment.

*H Brutland, premier ministre de la Norvège, rédactrice du rapport « Notre avenir à tous », commandé par les Nations Unies, en 1987.





P. Dumas



D.R.



P. Dumas



Communauté
d'Agglomération

BP 136

31676 Labège cedex

Tél. : 05 62 24 02 02

Fax : 05 61 39 20 45

e.mail : info@sicoval.fr

<http://www.sicoval.fr>

